



ASIA FOCUS

RÉGIME MILITAIRE EN BIRMANIE : QUELLE RÉACTION DE L'ASEAN ?

Protasius Isyudanto / Étudiant à l'Universitas Indonesia
et à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

Mars 2023



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Protasius Isyudanto / Étudiant à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et à l'Universitas Indonesia

Protasius Isyudanto est étudiant à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et à l'Universitas Indonesia. Il a une expérience professionnelle à la délégation permanente indonésienne auprès de l'UNESCO et a écrit plusieurs articles géopolitiques, majoritairement sur la Chine et l'Asie du Sud-Est.

PRÉSENTATION DE LA COLLECTION ASIA FOCUS

La collection « Asia Focus » propose des analyses, des entretiens avec des experts ou des acteurs, ou des notes sur des travaux majeurs produits par des spécialistes de la région. Son objectif est d'approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité et d'offrir des éléments de compréhension sur les enjeux actuels en Asie. Les dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, culturelles ou sociétales sont ainsi privilégiées.

Collection sous la direction de **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et **Emmanuel Lincot**, chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique de l'IRIS.



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Barthélémy Courmont**, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

Établie le 8 août 1967 à Bangkok, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN en anglais) fut fondée par cinq pays : l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et Singapour. En 1999, le Cambodge a été le dernier membre intégré à l'association consécutivement à l'intégration du Brunei, du Vietnam, du Laos et de la Birmanie. L'association compte une population d'environ 500 millions d'habitants, une superficie totale de 4,5 millions de kilomètres carrés, un produit intérieur brut combiné de près de 700 milliards de dollars et un commerce total d'environ 850 milliards de dollars.

L'organisation vise à : (1) accélérer le progrès économique, social et culturel et (2) promouvoir la paix par l'adhésion à la Charte des Nations Unies. Afin de réaliser cette vision, les membres ont signé la charte de l'ASEAN en 2007 qui définit ses principes : (1) la paix ; (2) l'état de droit ; (3) la diversité ; (4) la liberté ; et (5) la non-ingérence (Putri et al, 2021). Le cinquième principe, qui est propre à l'organisation, représente l'idée que les membres de l'ASEAN ne peuvent pas s'immiscer dans les problèmes politiques internes des autres membres. Cette idée est problématique, car si elle assure la souveraineté des États membres, elle sabote les potentiels efforts collectifs pour la stabilité. Elle est particulièrement critiquée dans les efforts déployés par le bloc pour résoudre la crise en Birmanie (Ikhsani, 2019 ; Yadanar-Aungmin, 2021).

La question de la Birmanie, malgré la croyance populaire, n'est pas nouvelle. Lorsqu'il devient membre de l'ASEAN en 1997, le pays vit déjà depuis plusieurs décennies sous un régime militaire, connu localement sous le nom de Tatmadaw. Les années 2010, néanmoins, ont signé le début de la démocratisation de la Birmanie qui s'est notamment manifestée par la libération de 651 prisonniers politiques début 2012 (Manurung, 2021). Toutefois, même à cette époque, la Birmanie n'avait pas encore totalement redoré son blason. Aung San Suu Kyi, la dirigeante démocratique de la *National League for Democracy* (NLD), qui a effectivement gouverné le pays entre 2016 et 2020, a été critiquée par le grand public pour avoir collaboré avec les Tatmadaw, notamment en ce qui concerne la crise des Rohingyas. La crise fut déclenchée par la discrimination à l'encontre de la population musulmane minoritaire d'Arakan, dans le nord-ouest de la Birmanie, que l'on appelle les Rohingyas. Au plus fort de la crise, plus de 550 000 Rohingyas ont été déplacés par la force et 1 700 personnes ont été arrêtées (Indra, 2018 ; Ryu et al, 2021 ; HRW, 2022 ; Kurlantzick, 2022).

Pour aggraver la situation, le commandant en chef de la Tatmadaw, Min Aung Hlaing, a lancé un coup d'État le 1^{er} février 2021 après la victoire de la NLD aux élections. Les inévitables manifestations, qui ont fait 70 morts parmi les civils en mars 2021, se sont rapidement transformées en résistance armée. Les guérillas ethniques persistantes telles que celle menée par le *Karen National Liberation Army* (KNLA) ont fusionné avec l'opposition populaire pour former la *People's Defence Force* (PDF) et un gouvernement en exil connu sous le nom de *National Unity Government* (NUG) (Bo, 2022). Alors que la crise se développe et que la couverture médiatique s'intensifie, la communauté internationale s'interroge : comment l'ASEAN va-t-elle réagir ? Et l'expulsion de la Birmanie de l'ASEAN devrait-elle être envisagée ?

EXPULSION DE LA BIRMANIE : UNE SOLUTION VIABLE ?

L'expulsion de la Birmanie de l'association pourrait résoudre trois des principaux soucis de l'ASEAN : (1) son manque de procédure institutionnelle pour gérer efficacement la crise birmane ; (2) la réticence de la Tatmadaw à coopérer ; et (3) sa réputation internationale potentiellement affectée.

Les gestes symboliques de l'ASEAN en réponse à la crise birmane, tels que de faibles déclarations et des invitations annulées, sont jugés loin d'être suffisants. L'association s'est principalement appuyée sur le *Five Point Consensus* approuvé en 2021 par tous les États membres, y compris la Birmanie sous le gouvernement de la Tatmadaw. Le consensus comprenait : (1) une cessation immédiate de la violence et la plus grande retenue de la part de toutes les parties ; (2) un dialogue constructif entre toutes les parties ; (3) un envoyé spécial du président de l'ASEAN pour faciliter la médiation ; (4) une assistance humanitaire par le biais du *ASEAN Coordinating Centre for Humanitarian Assistance* ; et (5) la visite de l'envoyé spécial à la Birmanie pour rencontrer toutes les parties concernées (Desker, 2021). Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé le consensus de l'ASEAN. Cependant, nombreux sont ceux qui considèrent que l'ASEAN n'a pas réussi à réaliser le consensus et, pire encore, qu'elle est devenue un prétexte pour les grandes puissances mondiales de retarder une action réelle sous prétexte d'attendre l'initiative de l'ASEAN (Bo, 2022 ; HRW, 2022). Ces faibles réponses sont dues en grande partie à la vulnérabilité des institutions de l'association face à de telles crises. Le principe de non-ingérence, gravé dans la charte de l'ASEAN, a notamment rendu difficile une approche plus dure. Bien que la charte de l'ASEAN définisse les grands objectifs et les principes de fonctionnement de l'organisation, elle n'offre pas de lignes directrices claires sur la manière de traiter un coup d'État dans un État

membre qui favorise l'instabilité, non seulement nationale, mais aussi régionale (Kurlantzick, 2022 ; Lindgren, 2022 ; Wardah, 2022).

Du côté birman, le gouvernement de la junte a montré peu de respect pour le droit international et les efforts de l'ASEAN. Le *Five Point Consensus* n'a pas mis fin aux violations des droits de l'Homme par la junte. Les frappes aériennes et les tueries de civils ne s'arrêtent pas (Aung, 2022 ; Kurlantzick, 2022). La Tatmadaw a refusé tout dialogue avec l'opposition et l'envoi d'une représentation apolitique au sommet, coupant essentiellement le dialogue de la Birmanie avec l'ASEAN. Elle a montré que la résistance intérieure ou les critiques étrangères ne dissuadent pas la Tatmadaw. C'est un gouvernement militaire à l'abri des opinions extérieures et des tendances internationales. La Birmanie est pratiquement immunisée contre les sanctions et ne veut avoir que peu d'amis (Al Jazeera, 2021 ; Desker, 2021 ; Ebbighausen, 2021 ; Lindgren, 2022).

Du côté de l'ASEAN, la considération la plus importante est la manière dont la crise birmane affecte sa réputation internationale. En tant qu'association régionale, l'ASEAN se conforme au droit international, notamment à la charte des Nations unies, comme le stipule la charte de l'ASEAN (Manosuthikit, 2021 ; Putri et al, 2021). Sa réputation est ensuite basée sur le respect de ces principes internationaux. L'histoire a montré que l'organisation réagit souvent en mettant de côté ses propres principes, y compris le principe de non-ingérence, lorsque sa réputation est en jeu et que les actions du Tatmadaw entachent réellement sa réputation. En ce qui concerne la Birmanie, l'association a eu différentes approches. Toutefois, son approche la plus récente a montré qu'elle est encore plus soucieuse de sa conformité au droit international et, par extension, de sa réputation (Yadanar-Aungmin, 2021).

Alors que le gouvernement de la junte est devenu de plus en plus répressif et violent, l'élan international pour s'engager auprès des dirigeants s'est amenuisé après l'échec de nombreuses tentatives de dialogue et d'appels à une résolution pacifique (Lindgren, 2021). Les groupes de défense des droits et les militants exhortent donc l'ASEAN à refuser la légitimité du coup d'État à la Birmanie et à envisager l'expulsion du pays du bloc régional en raison des violations des droits par les forces de sécurité. La même pression est même venue d'un membre de l'ASEAN. Le Premier ministre malaisien avait déjà suggéré l'expulsion de la Birmanie en 2015 (Sari, 2015 ; Al Jazeera, 2021). La crise a plusieurs conséquences réelles sur la réputation de l'ASEAN : (1) l'hésitation des États-Unis à s'engager avec l'ASEAN à l'avenir et (2) l'instabilité régionale qui a alimenté les migrants, créant une image de l'ASEAN comme une organisation défailante (Dunst, 2021 ; Ebbighausen, 2021).

L'instabilité régionale n'existe pas seulement sur le plan social par le biais du flux de migrants, mais aussi sur le plan politique. Il est important de noter que l'ASEAN est composée de pays issus de tous les horizons politiques. Elle comprend une monarchie absolue, des États communistes à parti unique et des démocraties dynamiques. En raison de la diversité des systèmes politiques, la politique interne des États membres est compliquée et difficile à prévoir (Choiruzzad, 2014 ; Yadanar-Aungmin, 2021). Cette différence a mené ses membres à réagir très différemment au coup d'État de 2021 en Birmanie. La Thaïlande et le Vietnam, soutenus par le Cambodge, le Laos et les Philippines, ont préconisé d'accepter la junte, conformément au principe de non-ingérence. Le Brunei a appelé à un retour à l'ancien système semi-démocratique de la Birmanie, tandis que l'Indonésie, la Malaisie et Singapour ont condamné la violence à l'encontre de civils non armés et ont rappelé les engagements pris par les États membres de l'ASEAN dans la Charte d'agir dans le « respect des libertés fondamentales, la promotion et la protection des droits de l'homme et la promotion de la justice sociale » (Dusker, 2021 ; Ebbighausen, 2021 ; Manurung, 2021 ; Putri et al, 2021).

La crise actuelle en Birmanie est le défi le plus sérieux que doit affronter l'ASEAN depuis l'invasion du Cambodge par le Vietnam à la fin des années 1970, qui a remis en question la vision de l'ordre régional de l'ASEAN. Elle menace également la stabilité et la cohésion politiques internes et l'objectif de longue date de la politique étrangère de l'ASEAN, qui consiste à préserver la région de toute intervention extérieure et à promouvoir la paix et la stabilité régionales (Ryu et al, 2021). C'est là que la possibilité d'une expulsion birmane est mise sur la table. Il semble impossible de maintenir la Birmanie dans l'organisation tout en préservant la réputation et la stabilité de l'ASEAN.

CRISE BIRMANE : UN TOURNANT DANS LA DIPLOMATIE DE L'ASEAN

Malgré les arguments qui semblent accablants en faveur de l'expulsion du pays, cette perspective apparaît comme peu probable, voire irréaliste. La suggestion d'expulser la Birmanie formulée par un membre de l'ASEAN, la Malaisie comme nous l'avons noté, est la seule dans l'histoire de l'association. Même les membres qui ont condamné la violence à l'encontre des civils n'ont pas poussé à des mesures plus sévères, sans parler d'une expulsion. Après tout, une expulsion n'est peut-être pas la meilleure option, elle risque même de renforcer l'instabilité et la rupture dans la région.

Dans le même temps, il est inexact de dire que l'ASEAN n'a rien fait pour résoudre la crise birmane. Sur le plan humanitaire, l'organisation s'est engagée à verser 27 millions de dollars d'aide financière. Singapour a contribué pour 270 000 de dollars de matériel humanitaire en 2018, tandis que l'Indonésie a fourni 1,1 milliard de dollars jusqu'en 2018 (Suresh, 2019 ; Wardah, 2022). Cette approche humanitaire et non politique est connue sous le nom de « diplomatie humanitaire ». L'Indonésie, par exemple, même si elle condamne les violences contre les Rohingyas, ne condamne pas explicitement le Tatmadaw. Elle tente de maintenir des relations avec la junte pour essayer de la persuader de se démocratiser. Cette approche a connu un certain succès, puisque la Birmanie a autorisé l'aide indonésienne dans l'État de Rakhine (Ikshani, 2019). Mais le pays était alors un régime semi-démocratique, ce qui n'est plus le cas depuis février 2021.

En outre, sur le plan diplomatique, il est également faux de dire que le *Five Point Consensus* a échoué. Même si certains le considèrent comme une réponse faible, il peut être vu comme un progrès, étant donné que les crises causées par les coups d'État en Thaïlande (en 2014) et au Cambodge (en 1997) ont été résolues par la même méthode (CNN Indonesia, 2021).

Le bloc régional a démontré sa réticence à expulser la Birmanie, comme en témoigne son approche douce à l'égard du nouveau gouvernement birman (Wardah, 2022). Si le bloc agit plus sévèrement à l'égard de la Birmanie qu'il ne l'a fait à l'égard d'autres coups d'État, par exemple en Thaïlande, il pourrait créer un précédent susceptible d'inciter l'ASEAN à s'effilocheur à l'avenir (Heijmans & Marlow, 2022). L'éviction de la Birmanie entraînerait inévitablement une instabilité au sein de l'association. Outre la raison constitutionnelle, cette situation est également due à des raisons plus pratiques. Les membres de l'ASEAN ont beaucoup investi en termes financiers. Des mesures plus sévères peuvent entraîner des pertes dans ce domaine (Indra, 2018).

Cela ne veut pas dire - malgré tous les gestes diplomatiques, comme la rencontre du Premier ministre cambodgien Hun Sen avec Min Aung Hlaing, le chef de la junte, en janvier 2022 - que l'ASEAN soutient totalement la légitimité du Tatmadaw en Birmanie. Aucun membre de l'ASEAN n'a explicitement reconnu la légitimité de la junte. Après tout, le NUG dispose encore d'un grand pouvoir politique. Cette tactique d'ambiguïté stratégique, la même que celle utilisée par les États-Unis sur la question de Taïwan, est quelque peu bénéfique pour l'ASEAN. Ainsi, quel que soit le gouvernement qui remporte la lutte pour le pouvoir en Birmanie, l'organisme n'aura aucun problème à maintenir des relations diplomatiques. Dans cette approche de la crise birmane, la « faible institution » de l'ASEAN sera au contraire un atout important. Dans le passé, l'ASEAN a changé radicalement d'approche face à différentes crises sans nécessairement violer ses

principes. Il est possible de se référer à différents principes en fonction de l'évolution de la crise pour justifier son action. Si la violence recule et que le pouvoir du Tatmadaw se consolide, l'ASEAN peut reconnaître la junte grâce au principe de non-ingérence. Si la pression internationale s'intensifie et que le NUG acquiert davantage de pouvoir réel, l'ASEAN peut intervenir par le biais de l'engagement à agir dans le respect des droits de l'homme. Si elle est utilisée avec prudence, cette approche peut donner les meilleurs résultats diplomatiques pour l'ASEAN.

L'ASEAN est toutefois consciente de l'énorme influence qu'elle exerce sur la Birmanie, plus que tous les pays occidentaux réunis. Les investisseurs occidentaux n'étant pas des acteurs importants dans d'autres secteurs de l'économie birmane, les sanctions de leur part n'apparaîtront pas comme un risque sérieux pour la Tatmadaw (Desker, 2021 ; Bo, 2022). En revanche, la Birmanie a beaucoup d'intérêts en ASEAN, sur les plans politique comme économique, et est donc plus sensible à l'action de l'association (Manosuthikit, 2021). L'organisation exploite cette situation de temps à autre et fait pression sur la junte, non pas seulement au nom de sa réputation, mais au nom des droits de l'homme tels qu'ils sont inscrits dans sa charte. Cette pression se manifeste sous diverses formes. La convocation du sommet de l'ASEAN le 20 avril 2021 pour discuter du coup d'État a marqué un changement dans sa façon de traiter de tels événements. Cela s'accompagne de critiques constantes sur des documents officiels, tels que la déclaration de l'ASEAN entre 2001 et 2011 et sa déclaration de « grave préoccupation » à l'égard de la situation en Birmanie. Auparavant, l'ASEAN aurait accepté le changement de gouvernement, même si certains membres n'étaient pas satisfaits des événements. L'association a même fait pression sur la Birmanie pour qu'elle ne prenne pas la présidence tournante de l'ASEAN en 2006, ce qui lui a réussi lorsque le pays a renoncé à sa présidence cette année-là (Marchi, 2014 ; Desker, 2021 ; Yadanar-Aungmin, 2021).

Ces faits montrent que si l'ASEAN réagit en fonction de sa réputation au sein de la communauté internationale, le mieux serait qu'elle n'expulse pas la Birmanie. Néanmoins, une telle mesure élimine seulement le problème sur le papier, pas dans la réalité. Elle pourrait provoquer une instabilité et montrer que l'ASEAN n'est pas capable de résoudre un problème régional. La crise birmane est un tournant pour l'ASEAN, tant sur le plan interne qu'externe. Si elle résout la crise avec succès, elle restaurera sans aucun doute la confiance du public dans ses capacités.

COMMENT LE RÔLE DE L'ASEAN PEUT PRENDRE FORME DANS LA CRISE BIRMANE

Pour répondre à la crise birmane, il est important pour l'ASEAN de pouvoir agir comme un bloc unifié. Une expulsion est une réponse possible, mais il est très peu probable qu'elle se produise et qu'elle constitue une réponse unifiée. Par conséquent, cet article présente quatre positions possibles de l'ASEAN en réponse à cette crise : (1) laisser le conflit s'apaiser progressivement ; (2) devenir le médiateur entre la Tatmadaw et les oppositions birmanes ; (3) reconnaître la légitimité de la junte ; et (4) soutenir formellement la junte.

L'histoire a montré qu'il est très probable que l'ASEAN prenne ses distances par rapport à la crise et limite sa contribution au domaine humanitaire. Tout effort sur le front diplomatique se limitera à des demandes de paix sans mesures tangibles, comme la réunion ministérielle informelle de l'ASEAN de 2021 (Putri et al, 2021). Cette approche évitera à la Birmanie toute forme de sanctions venant de l'ASEAN, contrairement à celles appliquées par l'Occident (Heijmans & Marlow, 2022). L'ASEAN peut appliquer cette stratégie en se référant au principe de non-ingérence et attendre que la Tatmadaw ou le NUG remporte la lutte pour le pouvoir. Cette approche est la plus pragmatique puisqu'elle ne nécessite pas de mener d'houleuses négociations diplomatiques. Toutefois, si le conflit se prolonge, l'ASEAN pourrait être pointée du doigt par la communauté internationale pour ne pas avoir pris d'action concrète en vue de résoudre le problème.

Si l'ASEAN veut bénéficier d'une flexibilité diplomatique vis-à-vis de la Birmanie avec une répercussion internationale limitée, elle peut se positionner en médiateur neutre entre la Tatmadaw et le NUG. Non seulement l'ASEAN possède une vaste expérience dans l'interaction avec la Tatmadaw, mais elle comprend également les structures politiques complexes de la Birmanie. La Tatmadaw trouve également l'ASEAN moins intimidante que d'autres organisations internationales et est suffisamment à l'aise pour dialoguer avec elle dans un échange de points de vue. Les antécédents d'engagements fructueux de l'ASEAN avec la Birmanie incluent son rôle d'intermédiaire entre la Tatmadaw et la communauté internationale tout au long des années 1990, sur la base d'une la politique d'engagement constructif, ainsi que sa réponse à la dévastation du cyclone Nargis en 2008 (Ryu et al, 2021). La mise en place d'un mécanisme de recours légal pourrait jouer un rôle important dans le processus de réconciliation. Un pays ou une association comme l'ASEAN qui n'a été impliqué dans aucune partie du conflit pourrait être perçu comme une partie de confiance pour lancer un tribunal d'un tel niveau afin de garantir que ceux qui ont commis des crimes contre l'humanité soient traités en conséquence (Suresh, 2019).

C'est presque une approche confortable pour l'organisation, car elle peut agir sur la base du *Five Point Consensus* existant, sans que cela n'endommage sa relation avec la Tatmadaw ni le NUG, ce qui dévoile la détermination de l'ASEAN à résoudre le conflit.

Cependant, une médiation mettra beaucoup de temps avant d'avoir des effets réels sur le terrain et peut être jugée inefficace. Si l'ASEAN veut une résolution rapide, elle doit montrer son plein soutien à l'une des parties belligérantes. Il peut, tout d'abord, soutenir la Tatmadaw. Le principe de non-ingérence, après tout, pousse implicitement les membres de l'ASEAN à soutenir celui qui « détient les armes », c'est-à-dire la Tatmadaw. Cette approche est très susceptible d'être adoptée par le bloc si la Tatmadaw remporte les prochaines élections en Birmanie, l'ASEAN ayant montré sa réticence à reconnaître la junte jusqu'à la tenue d'élections (Hunt, 2022). Pourtant, avant même les élections, plusieurs éléments ont révélé le soutien implicite de l'organisation à la junte militaire. Hun Sen, le Premier ministre cambodgien, s'est rendu en Birmanie pour rencontrer Min Aung Hlaing en janvier 2022 comme nous l'avons noté. Le Japon, un partenaire traditionnel, a même salué la décision de Hun Sen, affirmant qu'elle a permis de progresser vers un cessez-le-feu avec les groupes ethniques armés (Heijmans & Marlow, 2022). Cela pourrait entraîner la condamnation de divers pays occidentaux qui défendent les valeurs démocratiques. Néanmoins, l'ASEAN pourrait se défendre en citant divers processus de démocratisation, comme ceux du Rwanda et du Burundi qui ont abouti au séparatisme et aux massacres. Si la Birmanie doit passer par le même processus, il est possible que les sentiments nationalistes « balkanisent » le pays (Choiruzzad, 2014). En outre, il est à noter que moins de la moitié des États membres de l'ASEAN sont des pays démocratiques. Elle n'a donc aucune obligation institutionnelle d'imposer la démocratie en Birmanie, en plus de manquer de légitimité sur ce sujet.

Si toutefois l'ASEAN se soumettait pleinement à la pression internationale et voulait recouvrer sa réputation aux yeux de l'Occident (mais certainement pas aux yeux de la Chine), elle montrerait un soutien explicite au NUG. C'est possible de commencer cette approche en invitant des représentants du NUG au lieu des Tatmadaw aux réunions de l'ASEAN. Elle peut justifier un tel acte en se référant à son obligation de maintenir la paix régionale et les droits de l'homme et son engagement envers la communauté de l'ASEAN ou même de modifier complètement la Charte de l'ASEAN (Wardah, 2022). Une telle approche peut également être justifiée par une étude montrant que la junte militaire à la Birmanie n'a tout simplement pas le contrôle effectif du pays pour justifier son engagement avec la communauté internationale, tandis que le NUG et les groupes de résistance avaient un « contrôle effectif » sur 52 % du pays (Hunt, 2022).

Quelle que soit l'approche finalement adoptée par l'ASEAN, ces alternatives montrent que la crise peut être résolue, de manière très différente, sans impliquer l'expulsion de la Birmanie de l'association et sans risquer une instabilité interne.

BIBLIOGRAPHIE

CHOIRUZZAD, Shofwan Al Banna, « ASEAN di Persimpangan Sejarah » [« L'ASEAN au carrefour de l'histoire »], Obor: Jakarta, 2014, 142 pages.

DESKER, Barry, « ASEAN's Myanmar Dilemma », RSIS Commentaries, 2021, pp. 1-4.

DUNST, Charles, « The Myanmar Coup as an ASEAN Inflection Point », Journal of Indo-Pacific Affairs, 2021, pp. 37-45.

IKSHANI, Munadia, « Diplomasi Kemanusiaan Indonesia Terhadap Myanmar di Bawah Prinsip Non-Intervensi ASEAN » [« La diplomatie humanitaire de l'Indonésie contre le Myanmar en vertu du principe de non-intervention de l'ASEAN »], Jurnal Demokrasi & Otonomi Daerah, 2019, pp. 123-130.

INDRA, Erizon, « Kepatuhan Negara-Negara ASEAN untuk Tidak Ikut Campur Tangan dalam Menangani Persekusi Etnis Rohingya di Myanmar » [« Conformité des pays de l'ASEAN à ne pas intervenir dans la gestion de la persécution ethnique des Rohingyas au Myanmar »], Journal of International Relations, 2018, pp. 376-383.

MANOSUTHIKIT, Aree, « Legitimation Strategies and Discourses in Editorials: Myanmar's New Foreign Policy on ASEAN Membership », Discourse, Context & Media, 2021, pp. 1-11.

MANURUNG, Hendra, « Myanmar Unresolved Political Development: A Threat to ASEAN Unity and Democracy », European Journal of Science, Innovation, and Technology, 2021, pp. 1-15.

MARCHI, Ludovica, « ASEAN vis-à-vis Myanmar: what influences at play? », The London School Economics and Political Science, 2014, pp. 1-11.

PUTRI, Alvela, JASMINE, Putri, SALMA, Riana, BAGASTA, Galang, FATURRAHMAN, Padhil, « Dampak Prinsip-Prinsip Dasar ASEAN Terhadap Pola Kerjasama ASEAN Menghadapi Krisis Kudeta Myanmar » [« L'impact des principes de base de l'ASEAN sur les modèles de coopération de l'ASEAN face à la crise du coup d'État au Myanmar »], Nation State: Journal of International Studies, 2021, pp. 117-139.

RYU, Yongwook, MINN, Bernard, MON, Myat Myat, « The Military Coup in Myanmar: Time to Prioritise ASEAN Centrality and Communal Values », Yusof Ishak Institute, 2021, pp. 1-8.

SURESH, Vishalini, « The Rakhine Crisis - Role of ASEAN », 2019, pp. 1-4.

YADANAR-AUNGMIN, Hsu, « ASEAN: Conditional Prodder to Myanmar in its Quest for Credibility », *Journal of International and Advanced Japanese Studies*, 2021, pp. 95-112.

Ressources web

« ASEAN Overview », European Union (UE), 2009, URL : https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/fd/04_asean-generalin/04_asean-generalinfo.pdf

« ASEAN urged to consider Myanmar's expulsion over coup abuses », Aljazeera, 23/4/2021, URL : <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/23/myanmars-min-aung-hlaing-to-join-seven-asean-leaders-in-summit>

« Lima Konsensus ASEAN soal Myanmar: Solusi atau Formalitas? » [« Cinq consensus de l'ASEAN sur le Myanmar : solution ou formalité ? »], CNN Indonesia, 27/4/2021, URL : <https://www.cnnindonesia.com/internasional/20210427170918-106-635524/lima-konsensus-asean-soal-myanmar-solusi-atau-formalitas>

« Myanmar: ASEAN's Failed '5-Point Consensus' a Year On », Human Rights Watch (HRW), 22/4/2022, URL : <https://www.hrw.org/news/2022/04/22/myanmar-aseans-failed-5-point-consensus-year>

AUNG, Htet, « Time for ASEAN to recognise Myanmar's shadow government », East Asia Forum, 29/11/2022, URL : <https://www.eastasiaforum.org/2022/11/29/time-for-asean-to-recognise-myanmars-shadow-government/>

BO, Minn Tent, « The Rift Between ASEAN and Myanmar's Democracy Movement is Growing Wider », The Diplomat, 16/11/2022, URL : <https://thediplomat.com/2022/11/the-rift-between-asean-and-myanmars-democracy-movement-is-growing-wider/>

EBBIGHAUSEN, Rodion, « Kudeta Myanmar: Sikap ASEAN yang Terpecah » [« Coup d'État au Myanmar : l'attitude divisée de l'ASEAN »], DW, 31/3/2021, URL : <https://www.dw.com/id/sikap-asean-yang-terpecah-atas-myanmar/a-57052708>

HEIJMANS, Philip, MARLOW, Iain, « Why No Major World Power Wants Asean to Split Up Over Myanmar », Bloomberg, 19/1/2022, URL : <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-01-19/why-no-major-world-power-wants-asean-to-split-up-over-myanmar?leadSource=verify%20wall>

HUNT, Luke « Why Should ASEAN or Anyone Else Negotiate with the Tatmadaw? », The Diplomat, 28/9/2022, URL : <https://thediplomat.com/2022/09/why-should-asean-or-anyone-else-negotiate-with-the-tatmadaw/>

KURLANTZICK, Joshua, « ASEAN's Complete Failure on Myanmar: A Short Overview », Council on Foreign Relations, 29/8/2022, URL : <https://www.cfr.org/blog/aseans-complete-failure-myanmar-short-overview>

LINDGREN, Wrenn Yennie « Navigating ASEAN-Myanmar Relations: The Phnom Penh Summit as a Critical Juncture for (Dis)Engagement », Australia Institute for International Affairs, 14/10/2022, URL : <https://www.internationalaffairs.org.au/australianoutlook/navigating-asean-myanmar-relations-the-phnom-penh-summit-as-a-critical-juncture-for-disengagement/>

SARI, Amanda Puspita, « Myanmar Tanggapi Dingin Usulan Mahathir Keluar dari ASEAN » [« Le Myanmar répond froidement à la proposition de Mahathir de quitter l'ASEAN »], CNN Indonesia, 17/6/2015, URL : <https://www.cnnindonesia.com/internasional/20150617125711-106-60566/myanmar-tanggapi-dingin-usulan-mahathir-keluar-dari-asean>

WARDAH, Fathiyah, « Bahas Myanmar, Menlu ASEAN Langsungkan Pertemuan Khusus » [« Les ministres des Affaires étrangères de l'ASEAN tiennent une réunion spéciale sur le Myanmar »], VOA Indonesia, 28/10/2022, URL : <https://www.voaindonesia.com/a/bahas-myanmar-menlu-asean-langsungkan-pertemuan-khusus/6808224.html>

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.